

En Bref



de type familial permettant à un adolescent d'occuper la pièce du haut. La configuration du duplex offre un beau dégagement sur le séjour. Le rez principal comporte deux logements de deux et cinq pièces conçus spécialement pour les handicapés.

Choix des matériaux de façade

Pour respecter les normes Minergie Plus, les architectes ont également privilégié l'innovation dans le choix des matériaux extérieurs et utilisé notamment des façades qui récupèrent l'énergie solaire, laquelle a un effet isolant et chauffant pour le bâtiment, fonctionnant selon le même principe qu'une serre. Les rayons du soleil traversent le verre et pénètrent dans une structure lamellaire en bois. La chaleur des rayons solaires est absorbée par le bois dans un premier temps, puis l'entier du mur se réchauffe progressivement. Après quelques heures, la chaleur a traversé l'épaisseur du mur et, dans la soirée, arrive à l'intérieur du bâtiment. La chaleur emmagasinée la journée est diffusée durant la nuit et, le matin, le cycle recommence au lever du jour.

Grâce à l'effet chauffant et isolant de ce système, les pertes en énergie sont quasiment nulles.

La combinaison de la pose d'un verre solaire et d'un élément absorbant en bois sur un mur isolant constituent la façade. La surface structurée du verre réfléchit l'énergie solaire superflue en été et laisse passer les rayons en hiver.

Le choix des matériaux pour les appartements a été fait de sorte que le locataire puisse apporter sa touche personnelle.

L'ensemble des immeubles du Pommier et notamment celui bâti par la SCHG, a été conçu en observant des critères d'harmonie, de lien, de confort, de variations visuelles et d'audace.

Nous adressons nos sincères remerciements à M. Christian Exquis du Bureau d'architectes Clivaz & Exquis pour sa collaboration.

HORAIRES DE LA BUANDERIE DE VIEUSSEUX

LUNDI		JEUDI	
Matin de 06h30 à 11h30		Matin de 06h30 à 11h30	
Après-midi de 13h30 à 20h30		Après-midi de 13h30 à 20h30	
MARDI		 VENDREDI	 FERMÉ <small>nouveau</small>
Matin de 06h30 à 11h30			
Après-midi de 13h30 à 17h30		 SAMEDI	 FERMÉ
 MERCREDI <small>nouveau</small>		 DIMANCHE	 FERMÉ
Après-midi de 13h30 à 20h30			

Camille-Martin-Sports

Les travaux de fermeture des boxes sont aujourd'hui terminés.

Fermeture des accès aux immeubles Sports-Essor

Les travaux de préparation sont en cours. Depuis mi-mars, les immeubles ne sont accessibles qu'aux personnes munies d'un badge.

Vieusseux 2 à 6

Face aux incivilités et déprédations constatées dans les allées, les portes des immeubles ont été fermées en permanence au mois d'avril dernier et il n'est possible d'y accéder qu'au moyen d'un badge.

Vieusseux 1 à 7

Les halls d'entrées, les cages d'escaliers et les cabines d'ascenseurs des entrées ont été rénovés. Un système de fermeture à badge a été installé sur chaque porte d'entrée. Les portes sont fermées les samedis, dimanches et jours fériés et la semaine de 20h00 à 08h00.

Travaux à la buanderie de Vieusseux

La buanderie s'est vêtue de neuf pour la nouvelle année! Le sol ainsi que les murs ont été rénovés et les vitrages remplacés.

Départs de collaborateurs

M. Voegeli, peintre de la Coopérative a pris sa retraite en décembre 2009, après 32 années de service et M. Turtora, concierge à Vieusseux (1 à 7), partira à la retraite à la fin du mois de mai, après 21 ans passés au sein de la Coopérative.

Nous les remercions sincèrement de leur collaboration et souhaitons à chacun d'eux une très bonne retraite.

IMPRESSUM

Editeur: Société Coopérative d'Habitation Genève
Cité Vieusseux 1 • 1203 Genève
Tél. 022 344 53 40 • www.schg.ch

Textes: J. Rapp

Graphisme: D. Lagriffoul

ISSN: 1663-1668



Société Coopérative d'Habitation Genève

N22 Mai 2010

Edito

La SCHG: une coopérative pleine de projets

Ce numéro de Contact a demandé plus de temps que les précédents, il s'est fait attendre... Nous vous prions de nous en excuser.

L'année dernière aura été riche, en événements et en projets. Le gros œuvre du Pommier A au Grand-Saconnex est déjà terminé, l'immeuble de la rue Edouard-Rod est dans les starting-blocks, le chantier de la rénovation des maisonnettes du chemin de l'Essor a bien commencé. La Coopérative est en mouvement pour remplir ses missions auprès de ses sociétaires actuels et futurs. Elle veille encore et toujours à améliorer les conditions de logement de ses membres et à assurer sa pérennité en poursuivant sa croissance saine et régulière.

Cette année 2010 nous offrira l'occasion de vous présenter d'autres projets en gestation. Un peu de patience. D'ici là, nous vous souhaitons une bonne lecture du présent numéro.

Carol Jornod

Assistante de direction

Le projet rue Edouard-Rod ou une affaire rondement menée



De la demande de renseignements à l'autorisation définitive de construire, tout projet lancé à Genève demande patience et persévérance. Contact a décidé de s'interroger sur cette procédure qui peut parfois se révéler longue et fastidieuse, mais qui, en l'occurrence a été étonnamment rapide.

Entretien avec Georges Chamot, architecte du projet Edouard-Rod.

Lorsque Georges Chamot commence à élaborer le projet d'immeuble à la rue Edouard-Rod, il sait qu'il a de bonnes chances d'aboutir. Le propriétaire de l'une des trois parcelles concernées est un ami intéressé par le projet, tandis que les deux autres appartiennent à l'Etat.

La Société Coopérative d'Habitation Genève semble être, quant à elle, le partenaire le plus adéquat pour la création de logements sociaux sur ce périmètre: elle possède de nombreux bâtiments dans les alentours, ainsi qu'une centrale thermique de l'autre côté de la route. Son implication est aussitôt envisagée.

Une demande de renseignements est déposée en 2005. A la mi-2006, la procédure de PLQ (plan localisé de quartier) est lancée. L'adoption du PLQ par le Conseil d'Etat est entérinée le 3 septembre 2008. Après négociation avec l'Etat, un droit de superficie est alors accordé à la SCHG.

La demande définitive d'autorisation de construire est déposée le 9 avril 2009. Après examen par tous les services concernés, quelques points doivent être révisés: suppression d'un décrochement de façade, modification de l'orientation des entrées et de l'accès pompiers. La typologie des appartements à louer et à vendre est également revue. Le 16 octobre 2009, une demande complémentaire est déposée.

Les consorts Degaudenzi (12 logements en PPE) et la SCHG (28 logements HM / LUP) sont, six mois plus tard, toujours dans l'attente de l'autorisation définitive de construire.

La Commission d'architecture, le Service de sécurité civile, la Commission d'aménagement, le Service d'habitabilité, la Direction générale de la mobilité, l'Office du logement, notamment, examinent tour à tour le projet, relèvent ses éventuels points faibles.

Si tout va bien, les travaux démarreront en 2010, soit quatre ans après l'adoption du PLQ. Un bon timing, selon l'architecte, puisque certains projets peuvent mettre plus de vingt ans à voir le jour!

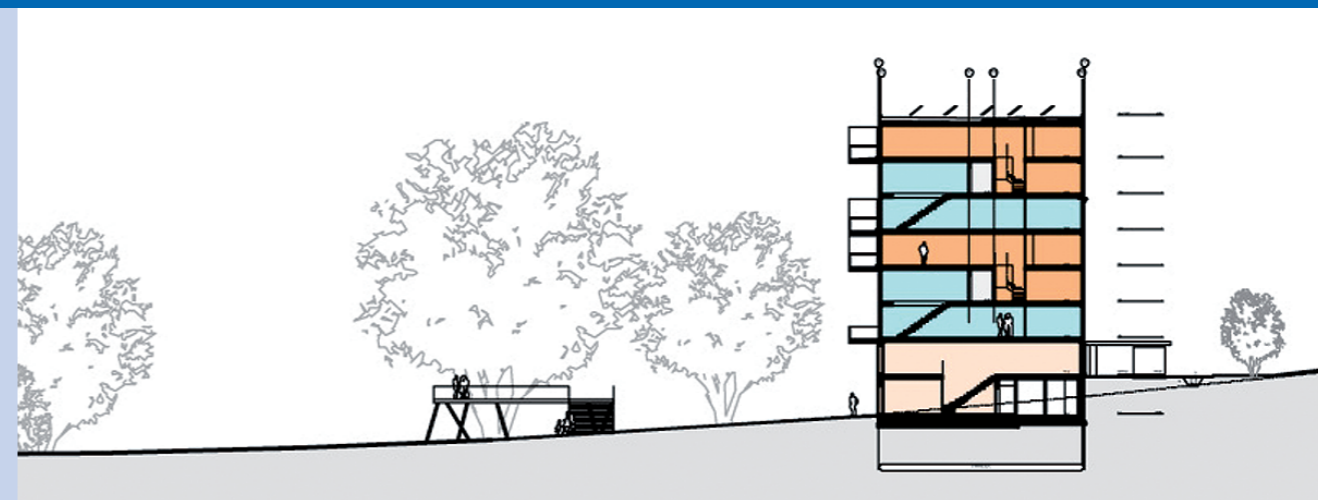
Le bâtiment comportera quatre niveaux en tout et pour tout. Vingt-huit

appartements à louer de trois, quatre et cinq pièces seront créés. Il répondra aux normes Minergie et sera en principe alimenté par la centrale thermique de Vieuxesieux pour le chauffage.

Une rampe d'accès commune au parking souterrain est prévue.

«Architecte, c'est un métier où l'on se bagarre tout le temps», confie Georges Chamot. «C'est également un métier où l'on invente, où l'on conçoit et où l'on fait émerger un projet».

Nous remercions M. Georges Chamot, architecte, pour sa collaboration.



Coupe

Unité architecturale

Le premier défi à relever consistait à assurer une unité architecturale. L'immeuble fait partie d'un ensemble de trois bâtiments pour lesquels une unité d'expression architecturale était requise. Ainsi une collaboration étroite a-t-elle été mise en place, réunissant les coopératives concernées (SCHG, CODHA et Rhône-Arve) et leurs architectes.

D'une bonne utilisation de la déclivité du terrain

Les architectes ont décidé d'exploiter la déclivité du terrain et de construire un parking souterrain sur deux niveaux, en partie sous l'assiette de l'immeuble. Les voitures accéderont de plain pied depuis la rue Sonnex.

Le premier niveau de parking sera pourvu de jours latéraux permettant de bénéficier d'un grand éclairage naturel. En outre, des puits de lumière permettront d'éclairer de façon zénithale le niveau inférieur du parking.

La toiture du parking est organisée en une esplanade collective comportant plusieurs plans d'eau articulés de plates-formes en bois. Il s'en dégagera ainsi une ambiance sereine, apaisée, en harmonie avec le parc adjacent. Des passerelles conduiront



Façade Sud-Ouest

à un groupe de platanes préservés, sous lesquels une plateforme en bois sera érigée comme transition entre l'esplanade et le parc public. L'esplanade est pensée comme un véritable espace de vie, lieu convivial de rendez-vous et de déambulation des habitants.

Conception du bâtiment d'habitation

Les architectes ont dû prendre en compte des éléments inamovibles hérités du plan localisé de quartier, tels qu'une longueur et une largeur données de bâtiment, à organiser en rez plus six étages. Une structure rationnelle, moyennant des murs porteurs en béton armé, espacés de 5 mètres 20, gérant ainsi les questions statiques de façon économique.

La longueur à disposition nécessitait la création de trois cages d'escaliers, entraînant une perte d'espace conséquente et impliquant une typologie de logements très classique.

Les architectes ont alors eu l'idée ingénieuse d'opter pour un dispositif de coursives intérieures. Deux circulations verticales au lieu de trois, liées à deux «rues intérieures» horizontales, permettent d'accéder aux logements.

Les rues intérieures distribuent les entrées de duplex organisés de part et d'autre de la rue. L'un se prolonge au-dessus, l'autre au-dessous de la «rue intérieure» leur permettant la transversalité. Par exemple, des quatre pièces sont surmontés d'une pièce à l'étage et privilégient une configuration

Le Pommier: Voyage en pays architectural



Photo: Google Earth

Comment naît un projet architectural? Comment s'imagine un espace? Comment glisser ingéniosité et audace dans un cadre aux dimensions prédéfinies?

Contact a décidé de rencontrer Christian Exquis, architecte, pour qu'il nous raconte la conception du projet Minergie Plus qu'il mène à bien avec son compagnon de route, Jean-Paul Clivaz.